

Le parcours préparatoire au professorat des écoles

■ Concept général de la formation

Le PPPE est un parcours de licence, en 180 ECTS (60 ECTS / an), qui s'appuie sur un partenariat fondé sur l'alternance lycée/université, avec une universitarisation progressive.

Le PPPE s'appuie sur un référentiel de compétences impliquant la co-construction structurée mais souple des formations au lycée et à l'université.

En L1, il s'agit de renforcer les fondamentaux, principalement en lycée.

En L2, l'étudiant alterne à parts égales entre lycée et université en continuant d'approfondir les fondamentaux en lycée et en ouvrant progressivement sur la majeure choisie en université.

En L3, l'étudiant voit la partie universitaire renforcée, toujours en lien avec les enseignements en lycée.

• Proposition de répartition des enseignements (universitarisation progressive)

- L1:75 % lycée – 25% université

- L2:50% lycée – 50% université

- L3: 25% lycée – 75% université

Stages et mobilités à l'étranger

- L1 : stage massé ou filé d'observation de 3 semaines massées en école (avec découverte du collège de secteur) au S2.
- L2 : stage massé ou filé d'observation et pratique accompagnée de 3 semaines massées avec un rapport de stage au S4 (6 ECTS)
- L3 : mobilité de minimum 4 semaines massées à l'étranger (6 ECTS) :
 - stage de renforcement linguistique à l'étranger pour les étudiants ayant besoin de renforcer leurs acquis linguistiques,

ou

- stage d'observation d'un autre système éducatif (en langue étrangère) pour les étudiants présentant un niveau en langue avéré.

■ Organisation des enseignements

L1 et L2 : 28 semaines de cours par an + 3 semaines de stage en école : 31 semaines. L3 : 27 semaines de cours + 4 semaines de mobilité à l'étranger : 31 semaines.

Pour la partie université

Les enseignements comprendront, en outre, une initiation progressive à la recherche (rencontre avec des chercheurs, présence à des séminaires, visites de laboratoire, etc.). Les modalités de contrôle de connaissances seront validées dans les instances compétentes.



Enseignements à l'université (licence EFEC – Education Formation	L1	L2	L3
Enseignement Culture)			
	15 ECTS	25 ECTS	45 ECTS

Pour la L1, les étudiants suivront les cours suivants :

- Histoire de l'éducation (6 ECTS, S1);
- Approche de la psychologie (3 ECTS, S1);
- Introduction à la sociologie de l'éducation (3 ECTS, S2);
- Histoire de la pensée économique en éducation (3 ECTS, S2).

• Pour la partie lycée (Alain Colas-Nevers)

Volume horaire hebdomadaire : 27h/semaine (24h de cours + 3 h de soutien modulables). Les modalités de contrôle de connaissances seront définies en équipe.

Enseignements au lycée	L1 (21 semaines)	L2 (14 semaines)	L3 (7 semaines)
Français - étude de la langue et littérature	6 h/sem	5 h	4 h
Atelier d'écriture		5	
Mathématiques	6 h/sem	5 h	4 h
Atelier de mathématiques		5	
Philosophie morale et politique (laïcité, valeurs de	2 h	2 h	2 h
la République)		2	
EPS	2 h	2 h	2 h
Histoire-géographie	2 h	3 h	3 h
Sciences et technologie	2 h	3 h	3 h
Langue Vivante	2 h	2 h	3 h
Arts plastiques et éducation musicale	2 h	2 h	3 h
Accompagnement individualisé	3 h	3 h	3 h
Total	27 h/Sem	27 h/Sem	27 h/Sem

En plus des enseignements, seront organisés des temps d'échanges avec des professionnels et des conférences.